



CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (Siren : 200059228)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Évry-Courcouronnes
Arrondissement	Évry
Département	Essonne
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	15/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Michel BISSON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place des Champs Elysées
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91080 COURCOURONNES
Téléphone	01 69 91 58 58
Fax	01 60 77 33 68
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	355 686
-----------------------------	---------

Densité moyenne 1 648,91

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
91	Bondoufle (219100864)	9 494
77	Cesson (217700673)	10 441
77	Combs-la-Ville (217701226)	22 393
91	Corbeil-Essonnes (219101748)	51 682
91	Étiolles (219102258)	3 310
91	Évry-Courcouronnes (200083525)	69 031
91	Grigny (219102860)	29 118
91	Le Coudray-Montceaux (219101797)	4 941
77	Lieusaint (217702513)	13 505
91	Lisses (219103405)	7 640
77	Moissy-Cramayel (217702968)	17 832
91	Morsang-sur-Seine (219104353)	581
77	Nandy (217703263)	6 042
77	Réau (217703842)	1 818
91	Ris-Orangis (219105210)	29 040
91	Saint-Germain-lès-Corbeil (219105533)	7 576
91	Saint-Pierre-du-Perray (219105731)	10 987
91	Saintry-sur-Seine (219105772)	5 770
77	Savigny-le-Temple (217704451)	30 352
91	Soisy-sur-Seine (219106002)	7 208
91	Tigery (219106176)	3 920
77	Vert-Saint-Denis (217704956)	7 575
91	Villabé (219106598)	5 430

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 49

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>La CAGPS est également autorité concédante de distribution de gaz et d'électricité, conformément aux dispositions de l'article L 2224-81 du CGCT. Sur cette compétence, il s'agit de l'exploitation, de l'entretien et du développement des réseaux, et non de la fourniture de l'énergie.</i>
- Hydraulique
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>Valorisation de la Seine et de ses Berges (voir statuts du 05/06/18)</i>
- Contribution à la transition énergétique <i>Définition et mise en œuvre de la stratégie communautaire en matière de transition écologique et énergétique, et dans le cadre de cette stratégie, notamment le soutien à l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'agriculture et aux circuits courts de proximité : ingénierie et accompagnement des porteurs de projets et aide à l'émergence et à la structuration de filières.</i>
Services funéraires
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites funéraires <i>Cimetière intercommunal de Bondoufle.</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires <i>Aide et promotion de la santé par le sport.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs de prévention de la délinquance (ESU) programmes d'actions définis dans le contrat de ville <i>Acquisition et entretien des dispositifs de vidéoprotection liés à la mise en sécurité des équipements communautaires. En matière d'emploi et de formation : Élaboration de la stratégie communautaire en termes d'accès à l'emploi, à la formation tout au long de la vie, coordination et mise en œuvre de programmes et d'actions en matière d'insertion, d'emploi et de formation, notamment pour un public éloigné de l'emploi, soutien des structures œuvrant dans le champ de l'emploi/insertion/formation et visant à rapprocher l'offre et la demande d'emploi local, veille à l'harmonisation, la lisibilité et promotion de l'offre territoriale de l'emploi.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire (voir politique du 05/06/18) commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Lycées et collèges
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>Élaboration et mise en œuvre de la stratégie communautaire de développement de l'enseignement supérieur. Soutien au développement des pôles d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (et notamment les projets immobiliers). Accompagnement de projets collaboratifs entre acteurs économiques, institutionnels, établissements d'enseignement supérieur, laboratoires pour favoriser le développement des filières stratégiques. Promotion et valorisation de l'offre de formation supérieure et de R&D du territoire auprès de la population et des entreprises, soutien de la vie étudiante/vie de campus.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>organisation ou soutien aux événements culturels participant au rayonnement du territoire.</i>
- Activités sportives

Organisation d'évènements sportifs et/ou de loisirs à la notoriété et à l'animation du territoire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières

Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Plans de déplacement urbains
- Etudes et programmation

Toutes actions ou opérations d'aménagement y compris les études, au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme ayant un impact communautaire et qui ne prend pas la forme d'une ZAC.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Signalisation

Signalisation horizontale et verticale : création, gestion, entretien et maintenance de la signalisation directionnelle réglementaire sur tout le territoire y compris celle des cycles et liaisons douces. Ne sont pas concernées par cette compétence la signalisation des commerces de proximité, la signalétique d'intérêt local, la signalisation piétonne et la signalisation de police.

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Politique du logement étudiant
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

- Eclairage public

Création, gestion, entretien et maintenance de l'éclairage public et de la signalisation tricolore lumineuse.

- Pistes cyclables

La CA pilote l'élaboration et la mise en oeuvre des schémas directeurs et de déploiement liés à la signalisation directionnelle et aux liaisons douces. En matière de transports et de mobilité, plus particulièrement en matière de circulations douces : définition d'une politique cyclable et création, gestion et entretien des liaisons douces définies dans le cadre du schéma de déploiement des liaisons douces.

Autres

- Service public de défense extérieure contre l'incendie

Conformément aux dispositions des articles L 2225-1 et suivants du CGCT. En matière de desserte numérique :

Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications et fourniture des services de télécommunications aux utilisateurs finals, au sens de l'article L 1425-1 du CGCT, à l'exception des réseaux câblés de radio et télédiffusion (antennes collectives).

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- NTIC (Internet, câble...)

En matière de desserte numérique : Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications et fourniture des services de télécommunications aux utilisateurs finals, au sens de l'article L 1425-1 du CGCT, à l'exception des réseaux câblés de radio et télédiffusion (antennes collectives).

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

En matière de politique sportive : Soutien et accompagnement des clubs de l'agglomération qui évoluent au niveau national et des athlètes de haut niveau licenciés dans les clubs du territoire. Soutien et accompagnement aux événements sportifs nationaux qui participent à la notoriété du territoire. Animation de réseaux d'acteurs permettant la mise en œuvre de la stratégie communautaire en matière de politique sportive (mise en réseau, démarches communautaires, mutualisations).

En matière de politique culturelle : Organisation ou soutien de projets de diffusion artistique qui concourent aux objectifs de la CA (diversité des publics, innovation, rayonnement, itinérance territoriale par exemple). - Organisation ou soutien de projets d'enseignement artistique, d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de pratique artistique qui concourent aux objectifs de la CA. Conservation et restauration, dans le cadre d'un projet, du patrimoine appartenant à la CA et la valorisation du patrimoine du territoire. En matière de politique européenne et internationale (voir statuts du 05/06/18). En matière d'espaces verts et boisés, de parcs et jardins (voir statuts du 05/06/18).

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
91	SM pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) (259100857)	SM fermé	1 668 027
77	syndicat mixte d'aménagement du bassin de la vallée de l'Yerres (200088045)	SM fermé	63 180
91	Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle (SyORP) (200087740)	SM fermé	293 502
91	Syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (SIREDOM), Agence Sud Francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement (200077832)	SM fermé	1 930 983
91	SM Orge-Yvette-Seine (SMOYS) (259102457)	SM fermé	610 772
91	SM de la vallée de l'Yerres et des Sénarts (259102705)	SM fermé	868 460
91	SI d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (200072908)	SM fermé	283 634

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)